

Protocole(s) d'inventaire des champignons lignicoles à l'ONF

Hubert VOIRY animateur réseau mycologie ONF



Colloque Les champignons
3-4 juin 2015



Présentation



ONF: Office National des Forêts
Établissement public créé en 1964 qui assure la gestion des forêts domaniales et des forêts des collectivités (10 millions d'ha dont 4,7 millions en métropole). L'action au quotidien s'articule autour de la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public

Hubert Voiry : ingénieur forestier, animateur du réseau mycologie de l'ONF

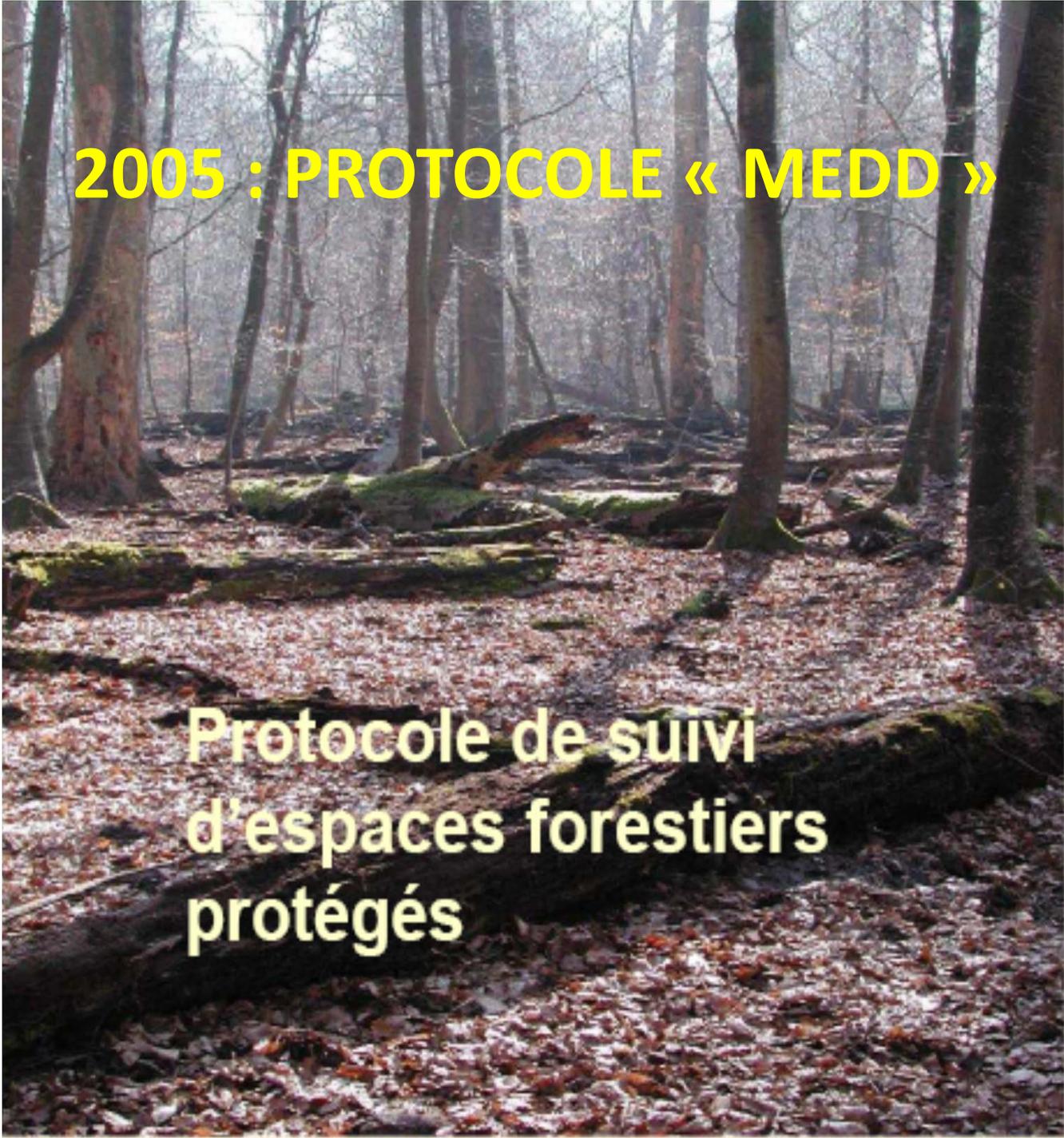




- Contexte – Objectif
- Le protocole « MEDD »
- Les protocoles d'inventaire des champignons lignicoles à l'ONF
- Application



- Création des réseaux naturalistes à l'ONF en 2004
- Demande de mise au point de méthode de relevé standardisée et reproductible
- Protocole à Coût maîtrisé : à temps limité
- Protocole MEDD – programme GNB



2005 : PROTOCOLE « MEDD »

**Protocole de suivi
d'espaces forestiers
protégés**

Composition du groupe

MEDD

Aline CATTAN

Franck JACOBEE

Claire-Eliane PETIT

ENGREF

Max BRUCIAMACCHIE

MAAPAR

Patrick FALCONE

RNF

Olivier GILG

Christian SCHWOEHRER

ONF

Nicolas DRAPIER

Myriam LEGAY

CEMAGREF

Christophe BOUGET

Richard CHEVALIER

IFN

Catherine CLUZEAU

Protocole « MEDD » : Objectifs

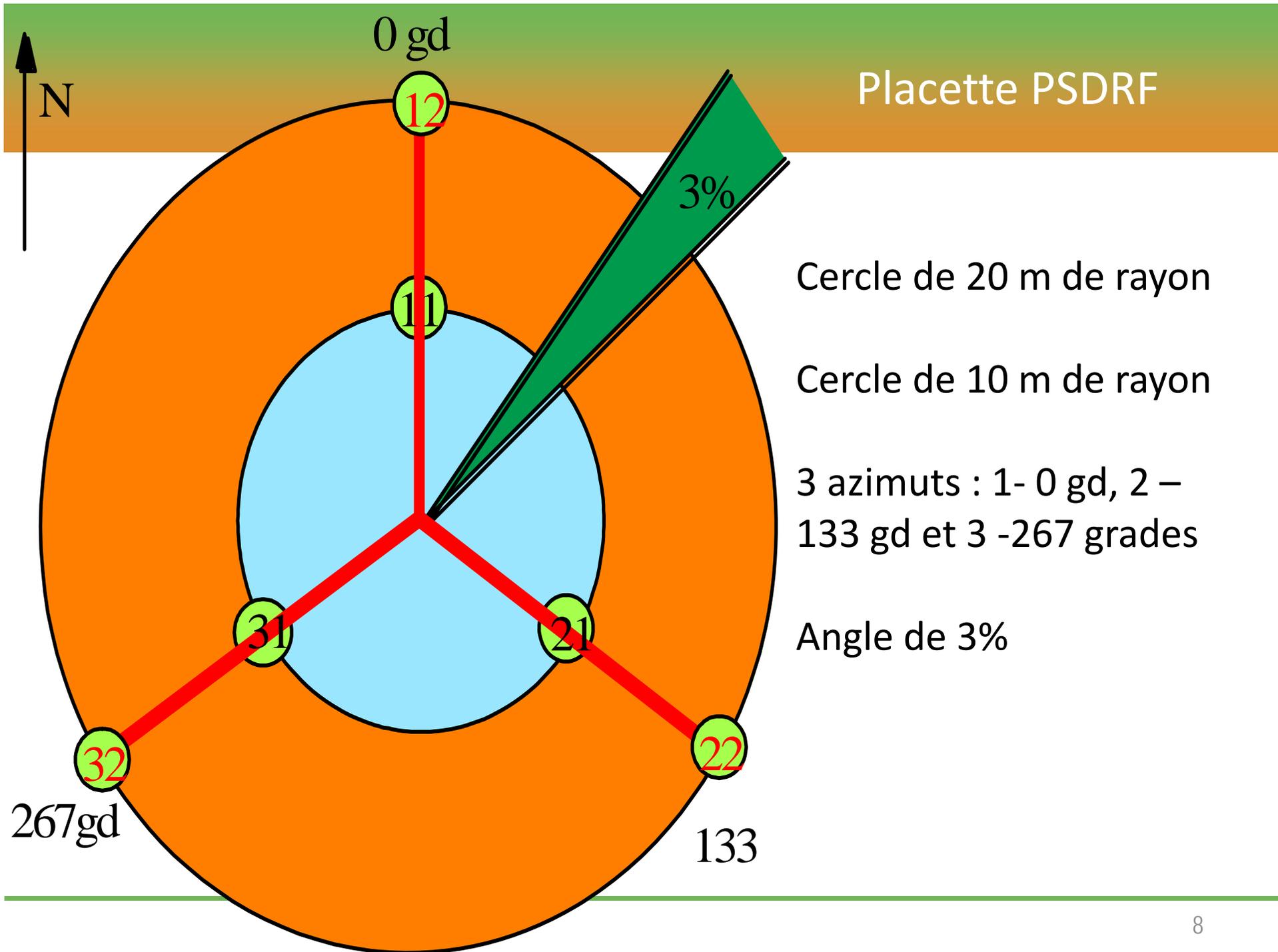


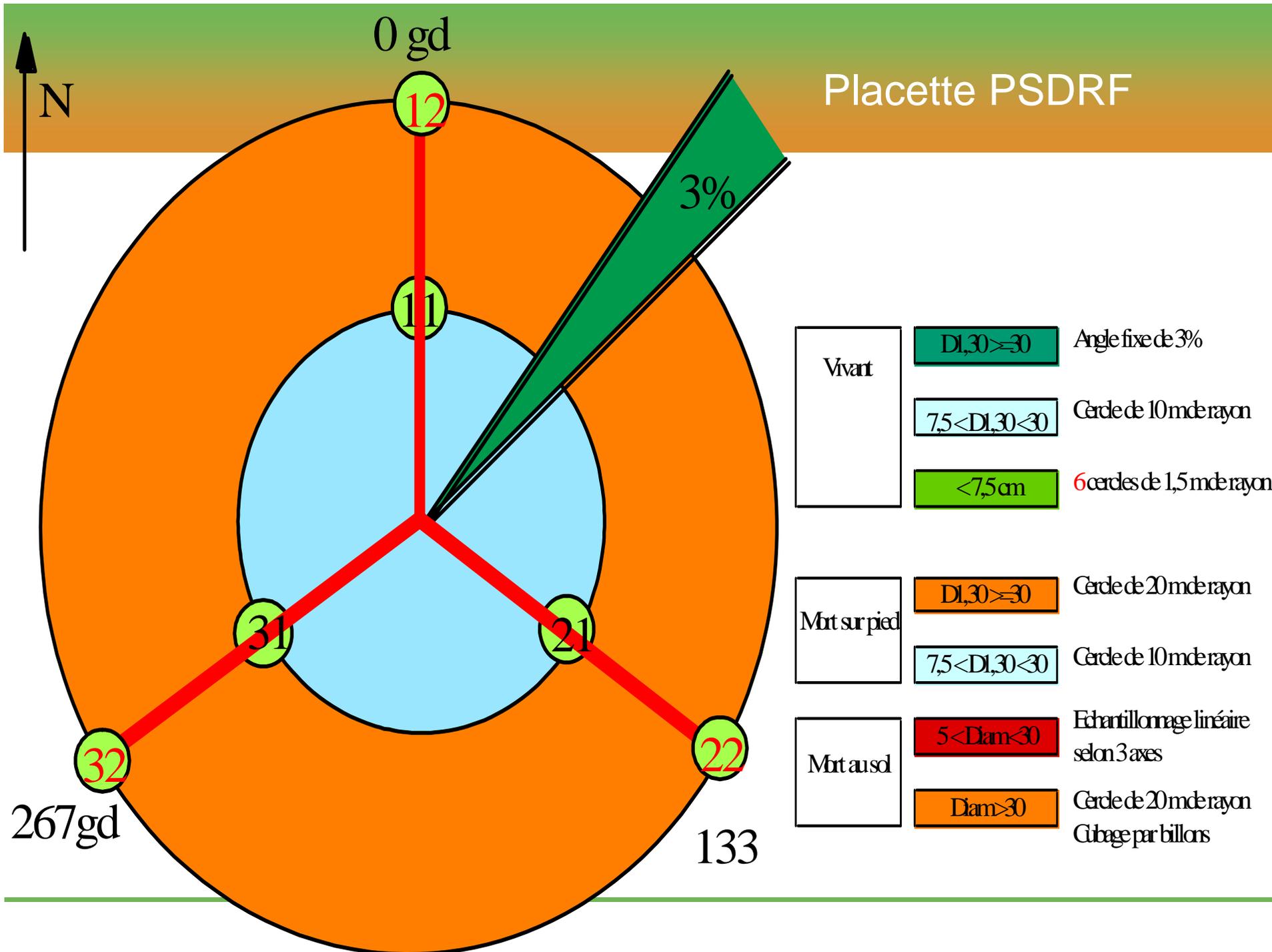
- **Caractérisation du bois mort au sol et sur pied**
- Suivi de la composition en essences
- Suivi des gros bois
- Suivi du capital sur pied
- Suivi du renouvellement

Nota : Dans la suite du texte, on utilisera le terme PSDRF : protocole de suivi des réserves forestières

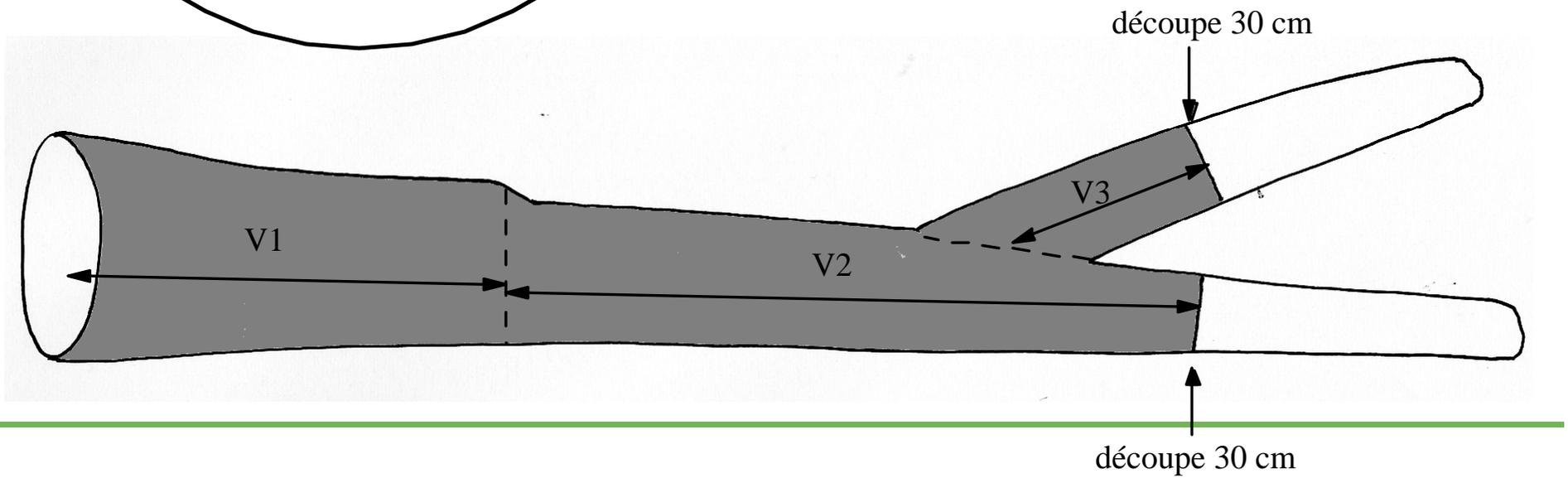
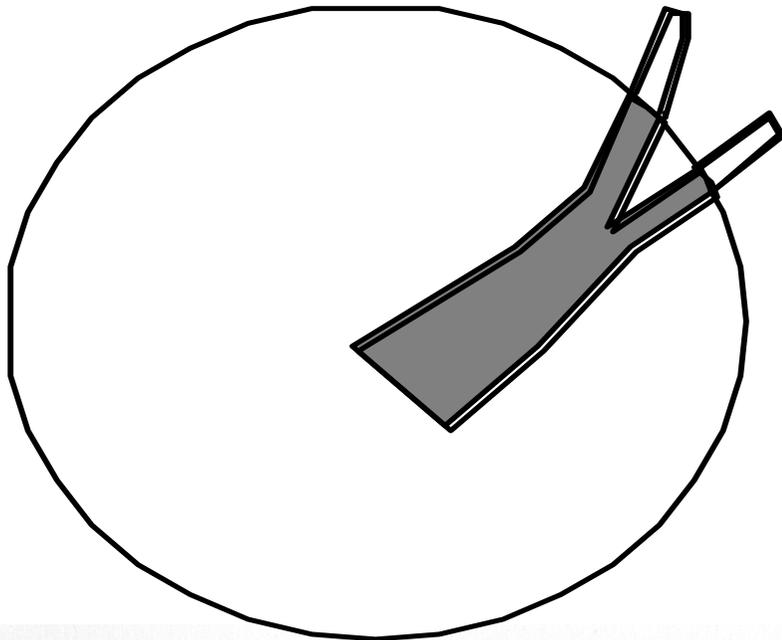
CENTRE DE PLACETTE PSDRF



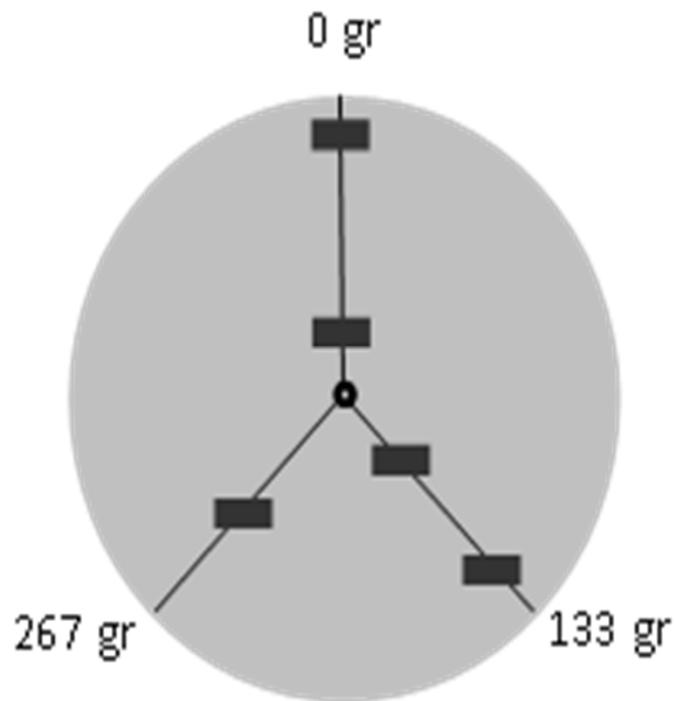




Gros bois mort au sol



Petits bois mort au sol



● Centre de la placette

Cercle de 20 m de rayon

■ Petits bois morts au sol

PROTOCOLES d'Inventaire des champignons lignicoles à l'ONF

1) PROTOCOLE SPECIFIQUE pour le programme GNB
(Gestion Naturalité Biodiversité) : examen de toutes les
pièces de bois en un seul passage

**2) PROTOCOLE d'inventaire mycologique en
Réserve forestière**

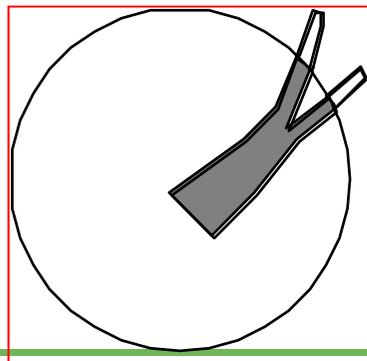
PROTOCOLE d'inventaire mycologique en réserve forestière à l'ONF



- Protocole validé par l'IRSTEA (ex CEMAGREF)
 - Placettes PSDRF installées
 - Sélection de 15 à 20 placettes /gros bois mort au sol en quantité (10 à 15 en montagne - 20 à 25 en plaine)
 - 3 années consécutives d'échantillonnage
 - 10 HJ terrain/site/an (2 HJ pendant une semaine)
-



- Echantillonnage des gros bois mort au sol des placettes
- Compléments sur placette
- Détermination sur place si possible par support
- Collecte des échantillons indéterminables pour labo







LIGNICOLES

- Espèces « lamellées »
- Polypores
- Corticiés
- Autres basidiomycètes
- Ascomycètes

Formes moins fugaces















- Au cours du cheminement, noter espèces lignicoles remarquables hors placette
- Les repérer au GPS
- *Noter les espèces non lignicoles déterminables à vue sur placettes (optionnel)*



- Inventaire réalisés dans 10 Réserves Biologiques Intégrales
- Inventaire en cours dans 7 autres RBIs
- *Pour mémoire, application du protocole GNB dans 200 placettes*



- Saisie dans BDN : base de données naturalistes
- Analyse : degré de naturalité – indices patrimoniaux
- Etat O comparable entre réserves et comparaison dans le temps

Questions & réponses

QR



Merci aux partenaires premium

